

Comité de Pilotage

Site Natura 2000

Etangs du Canal d'Ille-et-Rance





Ordre du jour

COPIL restreint

1

**Présentation du
réseau Natura 2000**

3

**Présentation du site
Natura 2000**

2

**Présentation de sa
gouvernance**

4

Élections

Présentation du réseau Natura 2000

- Réseau écologique européen de préservation de la biodiversité à travers la conservation des habitats naturels et des espèces

Objectifs : Enrayer l'érosion de la biodiversité, tout en valorisant les territoires et son patrimoine naturel

Maintenir une sélection d'espèces et d'habitats en bon état de conservation au niveau européen + Concilier des enjeux de préservation du patrimoine naturel et des enjeux socio-économiques, culturels et régionaux

- Deux textes fondateurs :
 - Directive « Oiseaux » : protection des oiseaux sauvages
→ Zones de protection spéciale (ZPS)
 - Directive « Habitats Faune Flore » : conservation d'espèces de faune et de flore
→ Zones spéciales de conservation (ZSC)

**Création d'un réseau cohérent de sites avec 2 types d'espaces :
ZPS « oiseaux » et ZSC « habitats-faune-flore »**



Présentation du réseau Natura 2000

- Démarche selon 3 volets :

- La concertation avec un comité de pilotage chargé de coordonner l'animation de ces sites.

- **Gestion concertée (COPIL)**

- La contractualisation avec des actions volontaires subventionnées par l'Etat et l'Europe

- **Gestion contractuelle (contrat) et volontaire (charte)**

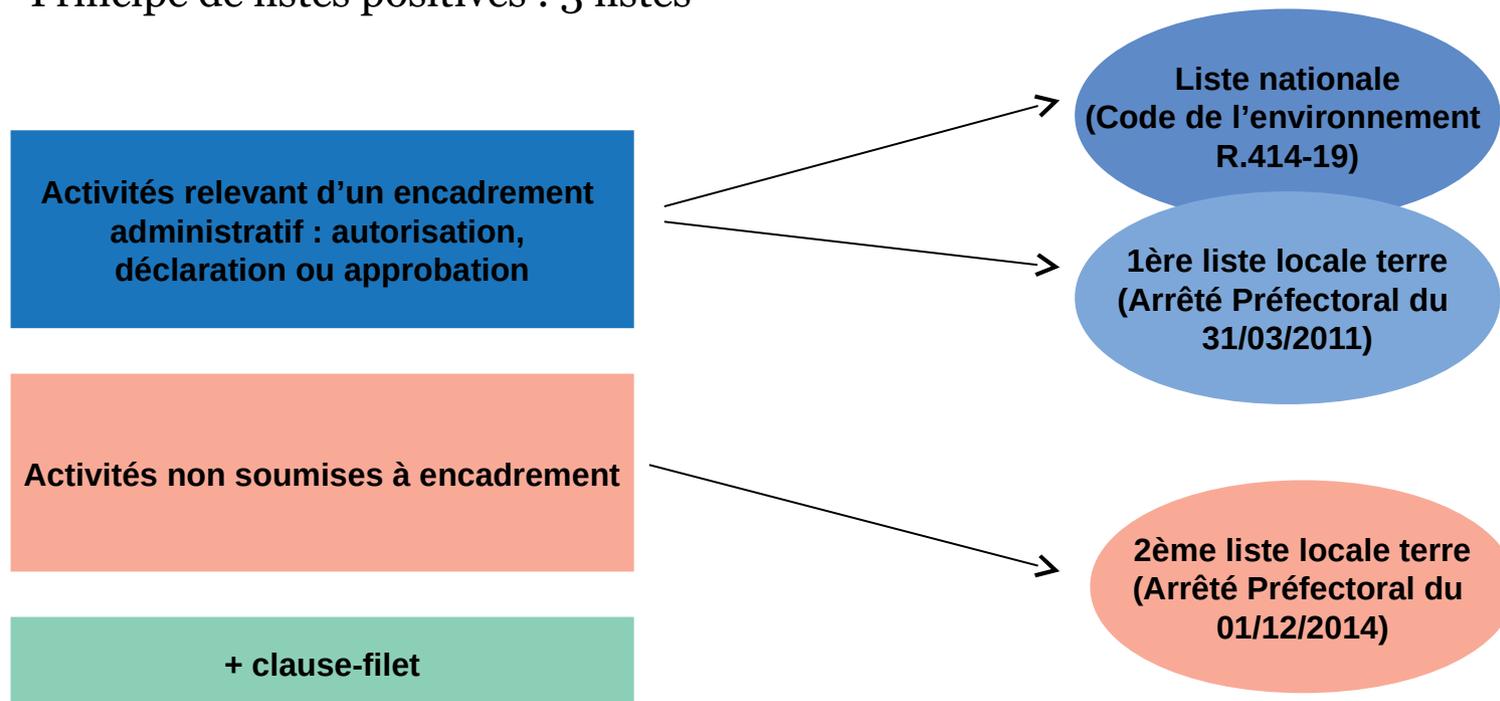
- La protection réglementaire avec les évaluations d'incidences

- **EIN2000 pour certains plans / programmes / projets / manifestations figurant sur des listes (arrêtés)**



Présentation du réseau Natura 2000

- Plans / programmes / projets / manifestations soumis à EIN2000 :
Appui au maximum sur les réglementations existantes
Principe de listes positives : 3 listes



Présentation de la gouvernance

Le COPIL d'un site Natura 2000

- Chaque site est doté d'un comité de pilotage (COPIL) dont les membres sont désignés par arrêté préfectoral.
- Le COPIL doit désigner son président et la structure porteuse qui assurera la maîtrise d'ouvrage de l'animation du site Natura 2000 parmi les collectivités territoriales membres.
 - Le président du comité de pilotage et la structure porteuse sont désignés pour 3 ans renouvelable.
 - A défaut de candidat, la présidence du COPIL et la maîtrise d'ouvrage de l'animation reviennent à l'État.



Présentation de la gouvernance

L'animation d'un site Natura 2000

- Chaque site est muni d'un document d'objectifs (DOCOB), c'est-à-dire un état des lieux écologique et socio-économique avec des objectifs de conservation et leurs modalités de mise en œuvre.

→ **DOCOB fixe les mesures de gestion du site**

- La structure porteuse assure la maîtrise d'ouvrage de l'animation :
 - Réalisée par les services de la collectivité désignée comme structure porteuse
 - Confiée à un prestataire extérieur dans le cadre d'un marché public

→ **Animateur Natura 2000 met en œuvre les mesures de gestion du DOCOB**

- Le financement de l'animation est entièrement subventionné.
 - 47 % par l'Etat
 - 53 % par l'Europe (fonds FEADER)



Présentation de la gouvernance

Le rôle du président de COPIL

- Il joue le rôle de médiateur.
- Il s'assure du bon avancement de la mise en œuvre du DOCOB :
 - en relation avec la structure animatrice technique
 - en entendant les avis des acteurs locaux
 - en faisant émerger des consensus
- Il s'assure du respect des délais prévus.
- Il fait appliquer les décisions du comité de pilotage.
- Il préside les séances du comité de pilotage.



Présentation de la gouvernance

Le rôle de la structure porteuse

- Elle fixe les objectifs de l'animation.
- Elle choisit l'animateur :
 - chargé de mission interne à la structure (animation en régie)
 - choix d'un prestataire dans le cadre d'une procédure de marché public (animation sous-traitée)
- Elle assure le suivi administratif des financements (service instructeur des demandes de financement = DDTM35)
- Elle organise les comités de pilotage en lien avec l'animateur.
- Elle peut bénéficier d'un accompagnement des services de l'État dans ces différentes procédures :
 - Aide pour la passation des marchés publics et pour l'obtention des financements européens



Présentation de la gouvernance

Le rôle de l'animateur Natura 2000

- Mise en œuvre des mesures de gestion du DOCOB
- Organisation et préparation des comités de pilotage annuels
- Préparation et animation de réunions locales :
 - Réunions d'information (propriétaires forestiers, agriculteurs...)
 - Interventions en milieu scolaire
- Recherche de partenaires et aide au montage de contrats Natura 2000 pour la réalisation de travaux de restauration des milieux figurant dans le DOCOB
- Promotion auprès des agriculteurs des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) : retard de fauche, maintien des prairies, remise en herbe...
- Veille écologique du site
- Appui aux porteurs de projets pour l'évaluation des incidences
- Promotion des chartes...



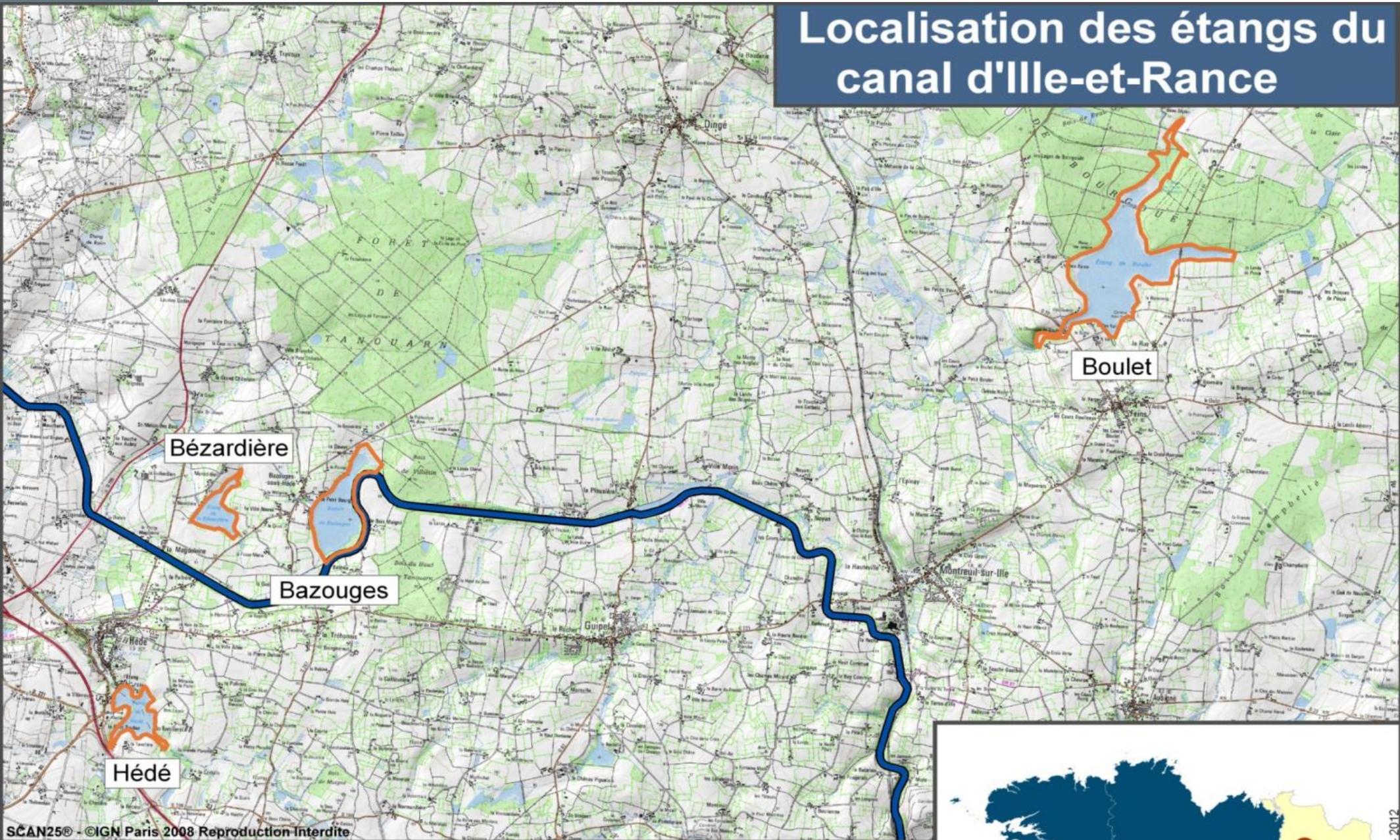


Pourquoi le site des Etangs du canal d'Ille-et-Rance ?

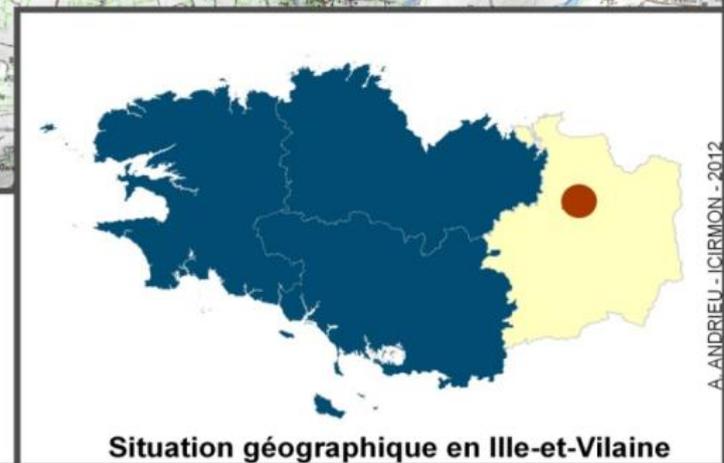
> Le site des Etangs du canal d'Ille-et-Rance

Nom officiel du site Natura 2000	« Etangs du canal d'Ille-et-Rance »
Identifiant au titre de la Directive Habitat, Faune, Flore	FR5300050
Date de désignation en ZSC	04 mai 2007
Superficie officielle du site	246 ha
Date de création du COPIL	19/11/2010 modifiée les 24/06/2011, 08/04/2013 et 04/04/2014
Date d'approbation du DOCOB	12 décembre 2012
Date de délibération de l'opérateur pour l'animation du DOCOB	28 avril 2014
Opérateur	Département d'Ille-et-Vilaine
Président du COPIL	À définir

Localisation des étangs du canal d'Ille-et-Rance

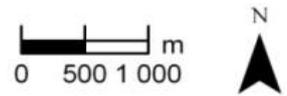


SCAN25® - ©IGN Paris 2008 Reproduction Interdite



Légende

-  Site Natura 2000 FR5300050
-  Canal d'Ille-et-Rance



A. ANDRIEU - IJIRMON - 2012

> Les habitats d'intérêt communautaire du site



Les étangs du canal
d'Ille-et-Rance

Pelouse à Littorelle et/ou Isoètes –
3130 (étang de Hédé)



Pelouse à Littorelle – 3110
(étang du Boulet)

Bas-marais acidiphile – 6410-12 et
tourbière dégradée – 7120 (queue
d'étang de Bazouges)



> Les habitats d'intérêt communautaire du site



Prairie à Molinie sur sol tourbeux –
6410 (butte des épinettes, étang du
Boulet)



Tourbière haute active – 7110*
(étang de Pont-au-Marquis)



Lande humide – 4020* (butte des
épinettes, étang du Boulet)



> Les espèces d'intérêt communautaire du site



Coléanthe délicat – *Coleanthus subtilis*



Barbastelle d'Europe – *Barbastella barbastellus*



Grand murin – *Myotis myotis*



Triton crêté – *Triturus cristatus*

> Les lieux de vie des espèces d'intérêt communautaire du site



Boisement en bordure du canal d'Ille-et-Rance



Arbres à cavité



Zones humides et berges des cours d'eau et des étangs



Arbres en ragosses

> Les autres espèces patrimoniales sur le site



Figure : Piment royal (A. ANDRIEU) ; Triton marbré (C. CARTIER) ; criquet ensanglanté (P. LETORT)



Figure : Leste des Bois (P. LETORT) ; Oreillard roux (T. DUBOS) ; crapaud calamite (R. MOREL)

> Les autres espèces patrimoniales sur le site



Figure : Drosera à feuilles rondes (A. ANDRIEU) ; Comaret (A. ANDRIEU) ; Trèfle d'eau (A. ANDRIEU)

> Des activités socio-économiques d'importance

Agriculture

Tourisme

Manifestations sportives

Chasse

Pêche

Exploitation forestière

Alimentation en eau du canal d'Ille-et-Rance

Pisciculture

Activités de plein-air

> Des activités socio-économiques majeures pour le territoire

AGRICULTURE

- > Forte importance sur le territoire
- > Polyculture et élevage bovin
- > Existence d'un bocage encore bien préservé

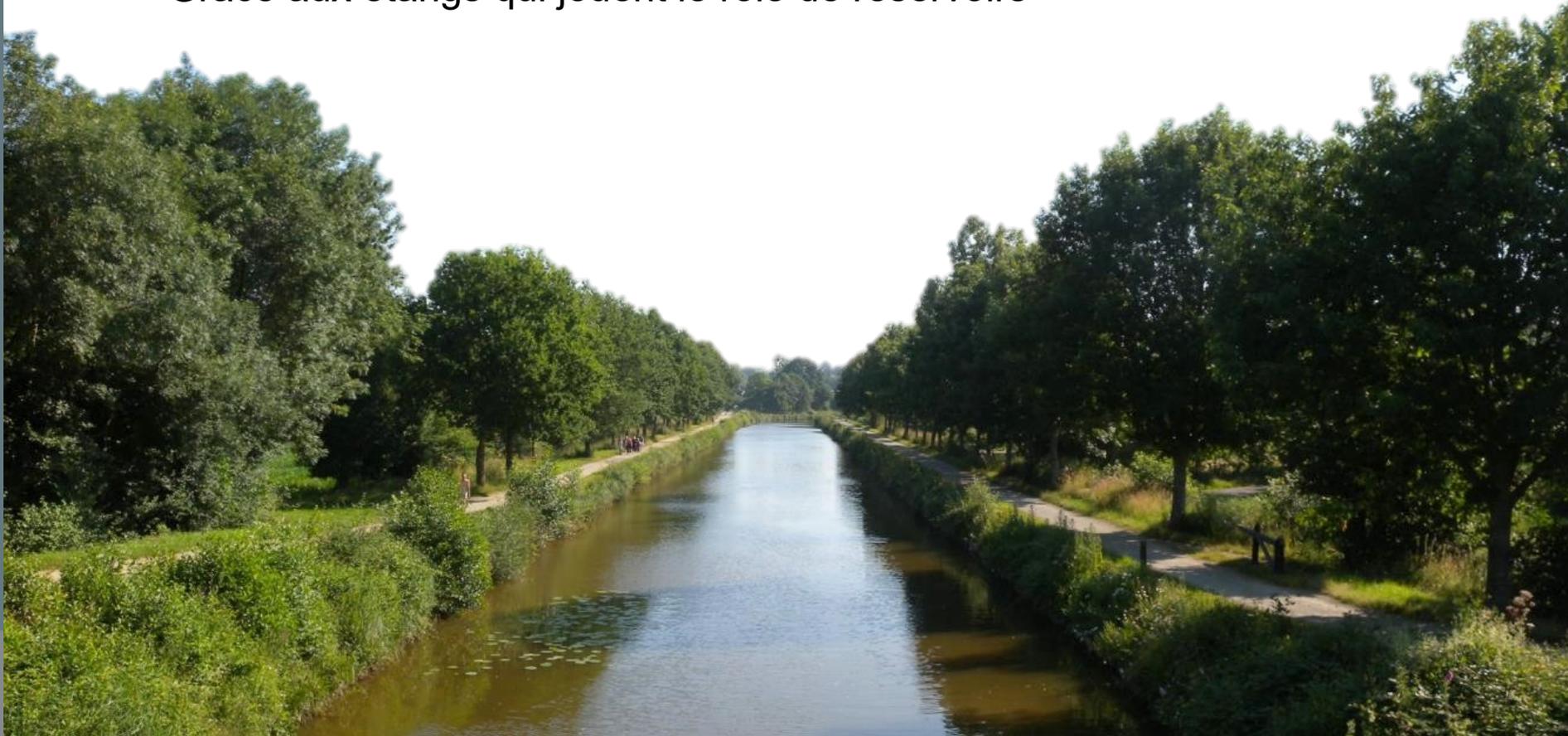




> Des activités socio-économiques majeures pour le territoire

ALIMENTATION EN EAU DU CANAL D'ILLE-ET-RANCE

> Grâce aux étangs qui jouent le rôle de réservoirs



> Des activités socio-économiques importantes pour le territoire

GESTION FORESTIÈRE

- > Surface importante occupée par les boisements, qui marquent le paysage
- > Des forêts privées et différents objectifs de gestion (production,...)



> Des activités socio-économiques importantes pour le territoire

TOURISME ET ACTIVITES DE PLEIN-AIR

- > Base de loisirs nautiques (Etang du Boulet)
- > Territoire des 11 écluses
- > Rigole du Boulet

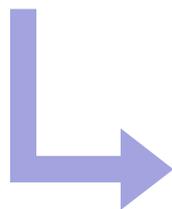




Entre 2015 et 2019 – démarche de révision du périmètre Natura 2000



- Réflexion validée par le Comité de Pilotage du site
-
- Volonté d'une **démarche concertée** sur le territoire :



Volonté d'impliquer les acteurs du territoire



> OBJECTIFS

- > Préserver les **habitats d'intérêt communautaire** et **habitats d'espèces** d'intérêt communautaire qui ne sont pas encore intégrés dans le site
- > **Préserver les continuités écologiques** pour assurer le maintien de la fonctionnalité des écosystèmes
 - ⇒ Donc les **services rendus par ces écosystèmes**
- > **Valoriser** le territoire
- > Vous fournir des **outils et des moyens** pour préserver votre territoire

> Le site des Etangs du canal d'Ille-et-Rance

Nom officiel du site Natura 2000	« Etangs du canal d'Ille-et-Rance »
Identifiant au titre de la Directive Habitat, Faune, Flore	FR5300050
Date de désignation en ZSC	04 mai 2007
Validation du nouveau périmètre par le copil	12 juin 2018
<ul style="list-style-type: none">• Consultation des communes• Validation de la Préfète de Région	<ul style="list-style-type: none">• Printemps 2019• 31 juillet 2019
Transmission à la commission européenne	Décembre 2019 → statut pSIC possibilité de proposer dès à présent des contrats Natura 2000
Nouvelle superficie du site	2 704 ha

Objectifs de la réunion

- Le site Natura 2000 « Etangs du Canal d'Ille-et-Rance » est en cours d'animation avec un portage du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine mais suite aux dernières élections départementales, M. Marc HERVE n'est plus conseiller départemental délégué aux espaces naturels et n'assure donc plus le rôle de président du comité de pilotage.

→ élections d'un président de COPIL et d'une structure porteuse de l'animation du DOCOB pour trois années supplémentaires (mars 2022 – mars 2025)



Élections

Comité de pilotage du site "Etangs du Canal d'Ille-et-Rance" (ZSC_FR 5300050)

Élection du Président et de la structure porteuse chargée de la maîtrise d'ouvrage de l'animation pour la période 2022 – 2025

Membres pouvant participer au vote :

- Conseil régional de Bretagne, Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine,
- Communes de Dingé, Feins, Guipel, Hédé-Bazouges, Marcillé-Raoul, Montreuil-sur-Ille, Québriac, Saint-Symphorien, Tinténiac et Vignoc
- Communautés de communes des « Couesnon - Marches de Bretagne », « Pays de la Bretagne romantique » et « Val d'Ille-Aubigné »,
- Syndicat Mixte Couesnon aval, Syndicat Mixte du Bassin du Linon et EPTB Vilaine (intégrant le SMIIF)
- Pays de Fougères, Pays de Rennes et Pays de Saint-Malo.



Divers

■ Rubrique Natura 2000 sur le site internet des services de l'État en Ile-et-Vilaine

- Qu'est-ce que Natura 2000 ?
- Natura 2000 en Ile-et-Vilaine (carte, enjeux habitats/espèces, etc.)
- L'Evaluation des Incidences N2000 (liste des activités soumises à EIN, formulaires simplifiés)

→ <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Risques-naturels-et-technologiques/Biodiversite-chasse-peche-faune-et-flore/Natura-2000>



A screenshot of the website 'Les services de l'État en Ile-et-Vilaine'. The page features a header with the French flag and the text 'PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE' and 'Liberté Égalité Fraternité'. Below the header is a navigation menu with links for 'Services de l'Etat', 'Politiques publiques', 'Actualités', 'Publications', and 'Démarches administratives'. The main content area shows a breadcrumb trail: 'Accueil > Politiques publiques > Environnement, Risques naturels et technologiques > Biodiversité, chasse, pêche, faune et flore > Natura 2000'. The title 'Natura 2000' is displayed in blue, with a sub-header 'Biodiversité, chasse, pêche, faune et flore' and a date 'Mise à jour le 16/05/2021'. A list of categories is shown on the left, with 'Natura 2000' highlighted in blue. Below the list is a photograph of a natural landscape with a pond and reeds.

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Merci pour votre attention !

Vos référents Natura 2000 :

● Armelle Andrieu
armelle.andrieu@ille-et-vilaine.fr
02 99 02 20 73

● Laëtitia Guéré
ddtm-natura2000@ille-et-vilaine.gouv.fr
02 90 02 31 74



POUR NOUS CONTACTER



**La Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Le Morgat
12 rue Maurice Fabre
CS 23167
35031 RENNES CEDEX**



02 90 02 31 74



ddtm@ille-et-vilaine.gouv.fr